Conseil de paroisse, procès-verbal du 7 juin 2022

Note: PV rédigé le 8 juin par JFM et envoyé pour examen. Une demande de correction d'Isabelle reçue le 9 juin, sinon rien. Publication le 13 juin 2022

Présents: Véronique Crettenand (VC), Gisèle Gaud (GG), Pierrette Sapey (PS), Bernard Blondin (BB), Christophe Cortiglia (CC), Membre de droit: Isabelle Hirt (HH). Invités: Marianne Richeux (MR). Absent non excusé: Jérôme Dusonchet (JD).

La séance est ouverte à 20h05. L'ordre du jour est adopté (voir annexe 1)

Informations diverses

Le président note qu'il a envoyé aux membres des informations par courriel (voir annexe 2).

Point de situation avec la mairie A sa demande, le président rencontrera la Mairie de Bardonnex le 7 juillet à 17h30n pour faire un point de situation sur un an de restaurant scolaire et sur l'aménagement extérieur à la salle. Christophe Cortiglia participera à la séance.

Location Saint-Sylvestre le président demande et obtient du Conseil le pouvoir de proposer à la Mairie la salle du 1er étage et le bureau du Centre Saint-Sylvestre en location. Bernard Blondin indique que les prix du marché sont de l'ordre de 250 fr le m2 pour ce genre de locaux.

Conseil de communauté. Le dernier PV du Conseil de communauté est disponible sur Compesières Info à cette adresse:

Fête des Rameaux 2 avril 2023. Marianne Richeux indique que la fête des Rameaux 2023 tombe en même temps que les Musicales. Le CC s'est inquiété de l'impossibilité de célébrer cette fête à Compesières. Gisèle dément et déclare qu'elle s'occupera de cette fête. Le président ajoute qu'il a interpellé Claire Haugrel à ce sujet et que la célébration d'une messe le dimanche matin est tout à fait possible.

Messe sur le pré 2023 à Compesières. Isabelle Hirt signale que la messe sur le pré en juin 2023 pourrait avoir lieu à Compesières selon la demande de notre Conseil. Les paroisses Salève ont demandé que la manifestation ait lieu le samedi dès 18h. Ce sera donc possiblement le 24 juin. A condition de pouvoir louer le hangar de Compesières pour cette date-là.

Procès-verbal de la séance du 2 mai

Aucun commentaire

Projet Orgue 21

Debriefing de l'AG du 15 mai 2022

Le président estime que cette assemblée a constitué un revers sinon un désaveu du Conseil de paroisse, dont la délibération n'a pas été discutée et ce en raison de l'ultimatum posé par la présidente de l'Association Orgue 21. Il remarque que l'Association Orgue 21 a mis sous pression le Conseil dès le 31 mars en exigeant que le mandat de construction soit signé à l'issue de l'AG du 15 mai sans que soit conclu à cette date la convention de gestion. L'ordre du jour de l'AG était sans doute trop chargé. Il en porte la responsabilité. Il confirme qu'il ne démissionne pas en l'état car le projet Orgue 21 n'est qu'une des affaires dont le Conseil et lui-même ont la charge. Il rappelle encore qu'il avait demandé aux membres du Conseil les 9 mars et 2 mai d'être remplacé sur ce dossier. Malheureusement en vain.

D'un tour de table rapide, il ressort que la partie statutaire de l'AG a été trop longue et que le président en porte la responsabilité. Qu'il en a résulté une exaspération et le sentiment que le président voulait réduire le temps à disposition pour discuter du projet Orgue 21. Pour Gisèle, la présidente de l'Association Orgue 21 n'a pas mis l'AG devant un ultimatum en déclarant que son Association retirerait son projet si l'AG débattait du cadre de discussion soumis à l'AG par le Conseil. Bernard Blondin a un souvenir pénible de cette AG, relève que la communication du président via le blog Compesières Info est en cause, constate que la confiance est rompue entre le président et l'Association Orgue 21 et enfin que l'AG veut que le projet se réalise. Christophe Cortiglia qui a dû s'absenter en cours d'assemblée partage le point de vue de Bernard. Véronique Crettenand va dans le même sens et réclame qu'on constitue la commission tripartie votée par l'AG.

Le président demande si le Conseil souhaite qu'il démissionne. Gisèle dit non

Création de la commission tripartite

Plusieurs personnes pensent que tout le Conseil doit participer à la commission sauf le président dont l'Association Orgue 21 ne veut pas. Isabelle Hirt estime que pour être efficace un groupe de travail doit être relativement réduit. En l'occurrence, six personnes lui paraissent bien, à raison de deux pour la paroisse, deux pour Orgue 21, deux pour l'ECR et l'équipe pastorale.

Gisèle et Christophe se rallient à cet avis. Bernard Dusonchet serait intéressé, indique Gisèle, qui va le recontacter. Christophe Cortiglia ne se sent pas apte. Véronique Crettenand est prête à accepter le mandat. Gisèle décline.

Décision: Véronique contactera Orgue 21 pour leur demander de désigner deux personnes.

Le représentant de l'équipe pastorale sera probablement l'abbé Elie, indique Isabelle. Elle prendra des contacts auprès de l'ECR pour désigner une seconde personne. Elle espère fournir son nom pour la prochaine séance du Conseil le 29 juin.

Organisation de la commission

Le Conseil convient que la commission désignera son ou sa président.e et s'organisera comme elle l'entend et à son rythme. Elle pourra entendre des experts au besoin. Aucun budget n'a été octroyé. Un premier point de situation est attendu fin septembre.

Mandat de la commission

De la discussion il ressort que le Conseil attend des travaux de la commission un projet d'accord comprenant une convention de gestion qui doit encadrer un mandat de construction. Le dossier destiné à demander le préavis de l'ECR requis pour ce genre d'investissement fera partie intégrante du rapport de la commission.

Documents de travail et planning

Les documents de travail de la commission seront la délibération votée par le Conseil le 2 mai et le projet de convention et de mandat de construction déposé par l'Association Orgue 21.

Aucun délai n'a été fixé à ce stade. Il apparaît donc prématuré de fixer une date pour une assemblée générale de la paroisse.

Qui des orgues de chœur?

Le président souhaite que la commission indique clairement le statut de l'éventuel phase 2 du projet (orgues de choeur), savoir si son échéance est dans un, cinq ans ou jamais. Cette information lui paraît devoir figurer dans le dossier à soumettre à l'ECR.

Fermeture sous la galerie

Le président ouvre un court débat sur un ancien projet évoqué lors de la dernière rénovation de l'église consécutive au remplacement du système de chauffage électrique par un chauffage au gaz: l'opportunité de fermer par des éléments amovible ou non, transparents ou translucides ou opaques, la partie de l'église se trouvant sous la galerie de l'orgue. Le Conseil estime opportun de demander une pré étude à l'architecte Charles Steiger que l'Association Orgue 21 a mandaté dans le cadre des travaux rendu nécessaire par son projet, notamment le déplacement de l'escalier.
Décision: Le président contactera donc Charles Steiger dans ce sens.

Autres projets en cours

Le président fait un rapide tour d'horizon des projets en cours.

Projet pastoral 2023 de l'UP

Le président invite les membres du Conseil à lire le rapport 2021-2022 de la pastorale notamment sa partie finale. Le départ à la retraite le 31 août d'Isabelle Hirt réclame un engagement accru des bénévoles. Il cite en particulier la gestion des funérailles qu'Isabelle a parfaitement maîtrisée. Le père Elie devrait reprendre cette fonction. Le président craint une surcharge.
Décision: Cette question sera reprise lors de la séance du 29 juin puisqu'elle concerne essentiellement le Conseil de communauté.

Membres cotisants amis de l'église de Compesières

Le projet de délibération visant à créer un cercle au sein de la paroisse regroupant les amis de l'église de Compesières a été déposé à l'assemblée générale de la paroisse du 29 novembre 2021. L'idée est d'élargir le cercle des personnes qui peuvent apporter leur contribution à la paroisse au-delà du cercle catholique.
Décision: Bernard Blondin est en charge de faire germer cette idée au sein de la paroisse en vue d'une adoption à la prochaine assemblée générale.

Appel aux dons en septembre 2022. Dans ce cadre de la recherche de fonds qui est une des tâches du trésorier, isabelle Hirt signale que Carouge, Veyrier et Troinex envoient chaque début d'année une lettre pour un appel aux dons. Tous les catholiques inscrits au fichier de l'ECR reçoivent une lettre signée du président du Conseil et du prêtre administrateur. Ces appels de fonds rapportent environ 50'000 francs à Carouge et 20'000 francs à Troinex et Veyrier.

Le président demande au Conseil de relancer les appels de dons qui avaient déjà été réalisés quelquefois les années sans kermesse. Le principe est adopté. Le Conseil se divise par moitié à la question de savoir si l'on lance cet appel à la rentrée de septembre ou à celle de janvier. Le président fait pencher la balance en faveur de septembre.

Décision: Un appel aux dons sera lancé en septembre 2022

Empreinte environnementale de la paroisse

La question de l'empreinte environnementale a aussi fait l'objet d'un projet de délibération.
Décision: Christophe Cortiglia doit faire germer au sein de la paroisse en vue d'une adoption par la prochaine AG.
Il s'agit à ce stade d'une étude des potentiels d'économies à court, moyen et long terme. Isabelle Hirt rappelle que l'ECR a nommé un Monsieur Environnement qui est à la disposition des paroisses.

Administration de l'Unité pastorale

Cette question ne fait pas l'objet de commentaire

Travaux et équipement des bâtiment

Ces questions seront traitées dans le cadre du Bureau Bâtiment formé de Christophe Cortiglia, responsable des bâtiments, Bernard Blondin, trésorier, et JF Mabut président.

Alarme Siemens. Christophe signale qu'il a reçu de l'entreprise Siemens une proposition de contrat de maintenance des détecteurs et des tableaux d'alarme. Coût annuel 2600 fr.
A noter que le système n'est relié ni aux pompiers ni à aucune personne de la paroisse. Pour ce faire, il faut signer un contrat avec un opérateur de téléphonie qui insère une carte dans le système, pour autant que le système dispose déjà d'une sms box ad hoc (sans quoi il faudrait investir deux montants de 3900fr + 1400fr).

Divers et propositions individuelles

Trésorier de la paroisse. Le président a demandé à Bernard Blondin de revenir sur sa démission ou de la suspendre jusqu'à la prochaine AG. Bernard, constatant que l'affaire de l'orgue prend une nouvelle tournure, informe le Conseil qu'il reste trésorier jusqu'à la prochaine assemblée.

100e de l'orgue les 19 et 20 novembre 2022. La version XXL de cet anniversaire est abandonnée. Seront maintenus une heure musicale le 19 novembre avec Stanislas, suivi d'un apéritif (Monique s'occupe de confirmer) et le dimanche une messe solennelle animée par la chorale suivie du repas des bénévoles de la paroisse élargi à des participants sur inscription.

Changement à l'ECR Fabienne Gigon sera représentante de l'évêque pour la région Genève dès le 1er septembre. Elle cherche encore ses marques. Le rapport qu'elle devra entretenir avec les prêtres reste encore à préciser. L'expérience d'autres cantons où l'évêque est déjà déjà représenté par une représentante laïque sera précieux.

Boire un coup à Savièse. Christophe Cortiglia signale qu'il fait son premier mariage samedi en tant que membre du Conseil de paroisse. Tout s'est bien passé. Le curé de Savièse et le groupe de musique GJ-Cabana étaient contents du lieu et de l'accueil. Le curé de Savièse a dit que notre Conseil sera le bienvenu dans sa paroisse pour boire un verre.

Pop louages Le président a eu un contact avec le groupe de musique GJ-Cabana dans le cadre du mariage précité, un groupe qui s'inscrit dans la trace de Glorious, un des leaders de la pop religieuse catholique. Il propose de l'inviter à Compesières. A condition de trouver le moyen de faire venir des jeunes dans notre église. Une idée à faire germer et à jardiner.

Auxiliaires des manifestations. Pour les mariages, baptêmes, concerts et locations de la salle St-Sylvestre, le président a créé une boucle WhatsApp "Compesières répondants" afin d'élargir le nombre des auxiliaires d'accueil lors de manifestation. La boucle relie actuellement Bernard Blondin, Christophe Cortiglia, Pierrette Sapey, André Crettenand, Nicole Michaud, Marianne Richeux, Pierre Thabuis. NB: Gisèle Gaud s'occupe des funérailles.

Agenda

La prochaine séance du Conseil de paroisse aura lieu le 29 juin à 17h30 à La Mûre, chez notre président, en présence des membres de la paroisse au Conseil de communauté et du président de la chorale. La réunion sera suivie d'une raclette

Planning des vacances: Le président est absent du 9 au 21 juin
La rentrée scolaire est fixée au 22 août, le Jeûne genevois au 8 septembre, les vacances d'automne du 22 au 26 octobre

Séances du Conseil en automne: Lundi 29 août à 18h15 , lundi 26 septembre, lundi 31 octobre, lundi 5 décembre, toujours à 18h15. Notre abbé Elie Maomou sera membre de droit de notre Conseil en remplacement d'Isabelle Hirt.

Assemblée générale extraordinaire: pas de date fixée

Mariage du 25 juin: Répondant Pierre Thabuis.

Baptême du 26 juin à 10h30: Pas de répondant

Le président clôt la séance à 22 h 05 et remercie Christophe d'avoir abreuvé ses membres.

Consultez l'agenda 2022 sur Compesières Info

Annexe 1) Ordre du jour du 7 juin 2022

Croix-de-Rozon, le 25 mai 2022

A la suite de l'AG du 15 mai, dont vous avez reçu le PV, une séance supplémentaire s'impose pour notamment créer la commission tripartite Orgue 21. Cette séance ne remplace pas la séance du 29 juin qui, je l'espère, sera plus conviviale, autour d'un repas.

Nous avions prévu de nous réunir le 7 juin pour avancer l'organisation du 100e de l'orgue actuel. L'humeur n'est aujourd'hui pas à la fête. Espérons que ce sera le cas cet automne. Je vous propose de simplifier au maximum l'événement des 19 et 20 novembre en organisant uniquement une messe solennelle le 20 novembre, suivie d'un repas à la salle Saint-Sylvestre, qui sera aussi le repas de remerciement aux bénévoles de la paroisse.

La fête de l'orgue pourrait avoir lieu en juin 2023, dans le cadre de la messe sur le pré que nous avons proposé d'organiser à la ferme de Compesières.

Ordre du jour du Conseil de paroisse

Mardi 7 juin à 20h au Centre Saint-Sylvestre

1. Informations diverses de la présidence ● Déclaration du président ● Fonction de trésorier ● Agenda 2022, (attribution des services église et St-Sylvestre, agenda du Conseil pour le second semestre) ● Autres informations importantes	JFM

2. Suivi du PV du 2 mai 2022	JFM

3. Projet Orgue 21 ● Création d'une commission tripartite ● Mandat de la commission ● Communication au comité Orgue 21 ● Planning (prochaine AG) ● Dossier en vue de demander le préavis de l'ECR ● Aménagement sous la galerie de l'orgue	Gisèle Véronique
4. Autres projets (à traiter le 29 juin ou en septembre) a. Projet pastoral 2023 (voir rapport de la pastorale) b. Membres cotisants amis de l'église de Compesières c. Empreinte environnementale de la paroisse d. Administration de l'Unité pastorale	BD BB CC
5. Travaux et équipement a. Eglise (Porte d'entrée) b. Salle St-Sylvestre	CC
6. Divers et propositions individuelles	

Annexe 2) Infos au Conseil du 6 juin

Envoyée par courriel le 6 juin

Situation après l'AG du 15 mai. JF Mabut n'a pas démissionné et entend assumer ses fonctions au moins jusqu'à la prochaine AG extraordinaire qui devra être convoquée cet automne (le 13 novembre?) pour valider le projet Orgue 21. Bernard Blondin dira le 7 juin s'il maintient sa démission de trésorier ou non. Le PV de la séance du 15 mai a été rédigé par le président faute d'avoir trouvé un procès-verbaliste. Il a été envoyé aux membres du Conseil et publié samedi 28 mai sur Compesières Info. Un article de synthèse sur l'AG a été publié le 21 mai.

Relations avec l'association orgue 21. Le président n'a eu aucune relation particulière avec le comité et sa présidente, dont il attend des excuses.

Isabelle Hirt prend sa retraite le 1er septembre 2022. Elle ne sera pas remplacée et ses fonctions seront reprises par les membres de l'équipe pastorale et des bénévoles. Pour mémoire, l'équipe pastorale de notre UP est composée de l'abbé Elie Maomou, administrateur, d'Isabelle Hirt, qui s'occupe spécifiquement des paroisses Salève et des funérailles pour tout l'UP, de Martha Herrera, Nicolas Baertschi, l'abbé Jean-Marc Lacreuze, prêtre auxiliaire à 50%, et de Laurence Faulkner Sciboz, coordinatrice en catéchisme à 40%.

Apéro Comète du 2 juin. Véronique, Christophe et moi étions présents. Nous profitons d'aller à l'église pour le mariage du 4 juin. Plusieurs sujets non abordés faute de temps, dont:

Agenda jusqu'au 15 septembre. Fixer les services. Répartir les services par semaine (du mercredi au mercredi)?

Messe du 12 juin. Intervention de clarinettes de l'harmonie de Plan-les-Ouates le 12 juin à 10h, Michel Favre m'avait interpellé au début de l'année en me demandant si des musiciens pourraient intervenir durant une ou deux messes. J'ai reçu le 2 juin un téléphone de Joël Musy, directeur de l'école de musique, me signalant une disponibilité le 12 juin. Isabelle Rey est auxiliaire du prêtre. Michel Favre, Bernard Blondin et Véronique Crettenand s'occupent de la buvette. Merci à eux.

Messe sur le pré le 26 juin à 11h. J'ai demandé au Conseil une camionnette et des bras noueux. B. Blondin qui sera absent m'a renvoyé sur J Dusonchet qui sera de retour de vacances et m'accompagnera chez Genecand chercher dès 8h30 huit grands parasols qu'il faudra installer avant 11h et redéployer à La Praille.

Messes de l'été à Compesières à 18h les dimanches 10 et 24 juillet et 14 août.

Bâtiment église. Tenue d'un classeur des événements par C Cortiglia. Serrure de la porte principale, grand nettoyage, chauffage (arrêt, mise en route), ramonage, Registre des clés., sono, éclairage, autres.

Bâtiment St Sylvestre. Tenue d'un classeur des événements par C Cortiglia. WC garçon déclenchement de l'eau, Taches de rouille sur la porte du frigo. Achat de deux balais muni d'un torchon humidifiable. Alimentation des débiteurs de savon dans les WC, Sécurité incendie (visite Cortiglia et Blondin du 1er juin remise en ordre suite à l'exercice d'arlarme. Le boîtier maître est au fond du local des chaises, Pas idéal. Le système doit pouvoir recevoir une carte SIM pour transmettre l'alarme) . Révision des 5 extincteurs (quid extincteurs dans l'église). Régulation des consommations d'énergie. Éclairage de la grande salle, plafonnier nord défectueux. Registre des clés.

AG copropriété RozArchamps. 11 mai, Bernard Blondin et Christophe Cortiglia ont représenté la paroisse. Projet en vue mais non daté d'isolation du toit et de changement de la chaudière à mazout qui a 20 ans.

Relations avec la commune. Aménagement autour de St Sylvestre. Envoyée le 24 janvier, une lettre demandant des information sur l'aménagement autour de la salle paroissiale n'a toujours reçu ni réponse ni accusé de réception malgré un rappel téléphonique. Restaurant scolaire. J'ai demandé par téléphone et par courriel une séance fin juin pour faire le point sur la première année du restaurant scolaire. Nouveau pavillon scolaire à Compesières. La Mairie doit construire un nouveau pavillon scolaire qui sera collé à l'ancienne salle de catéchisme. Faisons-nous une offre pour louer le 1er étage du centre paroissial?

Séance du Conseil du 29 juin à La Mûre avec les membres du Conseil de communauté et le président de la chorale.

Autres points: UP, fichier catholique

Festival tango. Location le vendredi et le dimanche pour 300 fr par jour. Répondant: B Blondin. Le samedi les organisateurs ont bénéficié de la salle communale qu'ils ont demandée après notre refus d'ouvrir l'église pour un spectacle de danse tango en faveur de l'Ukraine. Prochain festival, les 1er, 2 et 3 juillet . Répondante. P Sapey.